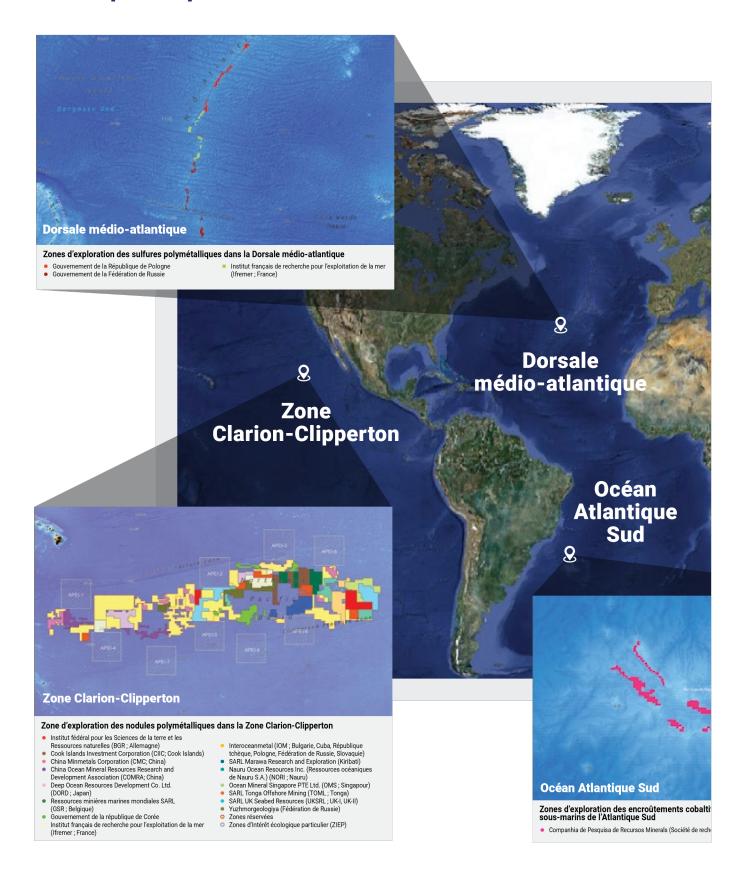
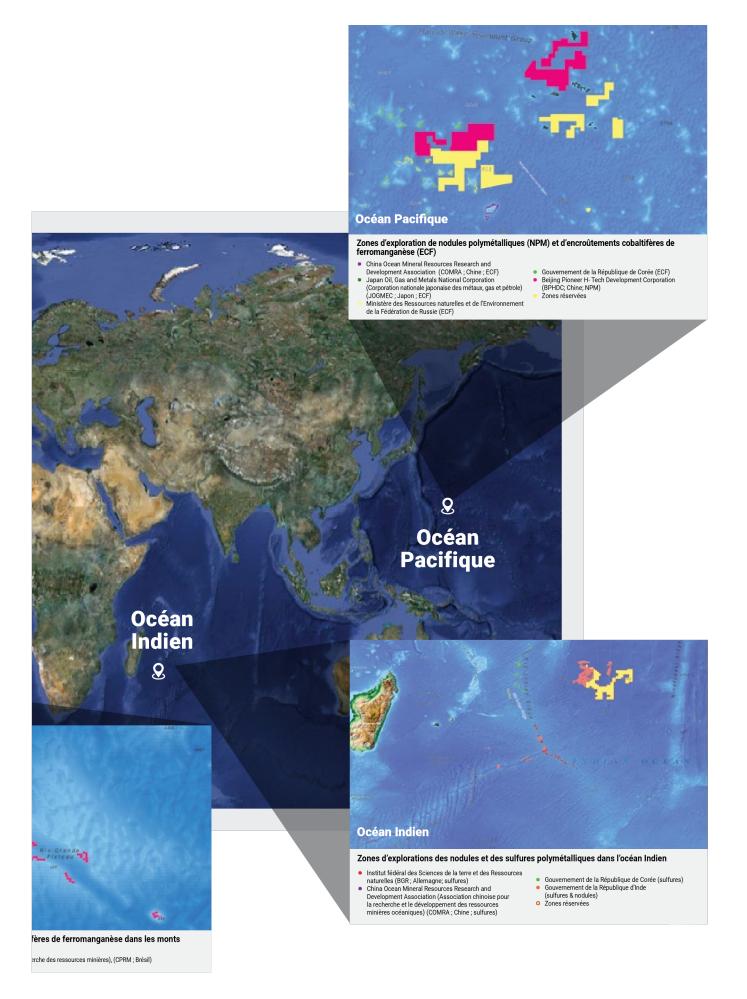
ÉTAT DES CONTRATS D'EXPLORATION DANS LA ZONE



Qui explore quoi et où?





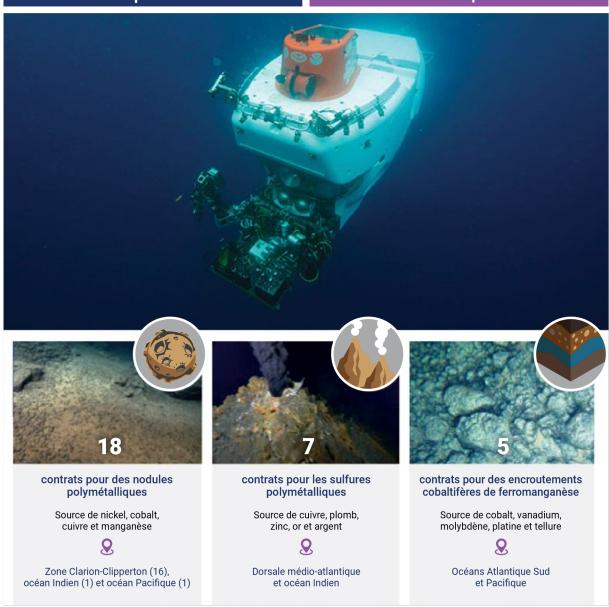
En juin 2020, 30 contrats d'exploration de la Zone étaient en vigueur. Les contrats sont accordés pour une période de 15 ans.

Les zones explorées se trouvent dans la zone de Clarion-Clipperton, l'océan Indien, la dorsale médioatlantique, l'océan Atlantique Sud et l'océan Pacifique occidental. Les activités d'exploration consistent principalement en études de l'environnement, échantillonnages, études géologiques et évaluation des ressources minérales, et ont un impact environnemental extrêmement faible ou nul.

Les 30 projets d'exploration actuellement en cours impliquent 22 États patronnants, dont 12 États en développement, et cinq PEID (les Îles Cook, Kiribati, Nauru, Singapour et les Tonga). Le contrat le plus récent a été attribué à Beijing Pioneer Hi-Tech Development Corporation (patronné par le gouvernement chinois) aux fins d'explorer les nodules polymétalliques dans l'océan Pacifique occidental.⁶⁷

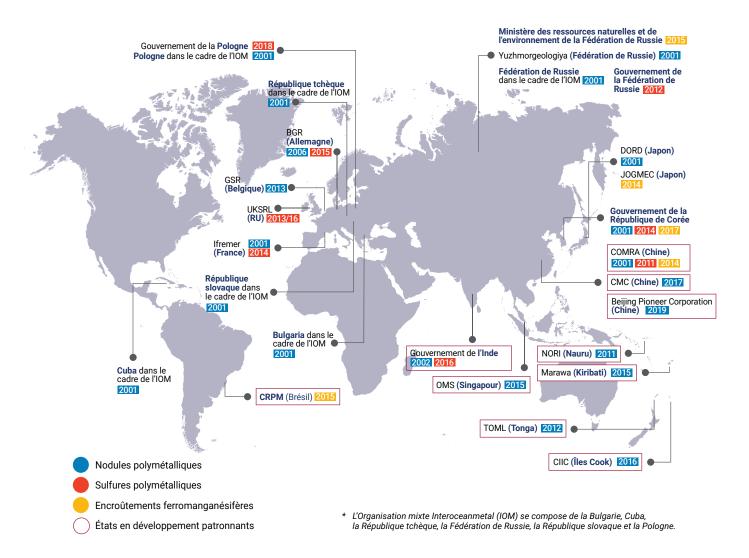
30 contrats d'exploration

1,4 millions de km² en cours d'exploration



⁶⁷ ISBA/25/C/33.

Qui sont les contractants et qui sont les États patronnants?



Surveillance des activités d'exploration

Les rapports annuels de chaque contractant facilitent le suivi de l'avancement des travaux d'exploration effectués par rapport au plan de travail approuvé pour chacun d'entre eux. Le rapport annuel fournit également à l'AIFM des données et des informations qui peuvent être utilisées, par exemple, pour évaluer, analyser et estimer les effets environnementaux des activités d'exploration, et aider l'AIFM à formuler des règles, des règlements et des procédures pertinents relatifs à la sécurité et à la protection du milieu marin. Les rapports annuels sont examinés et évalués par la CJT, qui peut fournir à chaque contractant des observations sur sa performance par l'intermédiaire du Secrétaire général.

Les règlements exigent également que le contractant et le Secrétaire général entreprennent conjointement un examen périodique de la mise en œuvre du plan de travail relatif à l'exploration tous les cinq ans.

Pour améliorer davantage le processus d'examen, la CJT a présenté au cours de la première partie de la 26 encession, un document d'orientation sur le contenu et le format des rapports périodiques pour faire en sorte que tous les contractants présentent des rapports sous une forme normalisée, afin de réduire le temps consacré à la préparation des rapports par les contractants, et à leur examen par le Secrétariat.

Troisième réunion annuelle des contractants

11-13 octobre 2019 - Changsha, Chine



Les contractants réunis à Changsha, en Chine, à l'occasion de la troisième réunion des contractants convoquée par le Secrétaire général.

Depuis 2017, le Secrétaire général organise des réunions annuelles avec les contractants pour discuter de questions présentant un intérêt commun et contribuer au partage de bonnes pratiques dans le domaine de l'exploration des grands fonds marins. En 2017, la réunion s'est tenue en Jamaïque, et l'édition de 2018 a eu lieu à Varsovie, en Pologne.

Lors de la réunion de 2019 à Changsha, en Chine, les participants ont eu l'occasion d'aborder plusieurs sujets importants, comme la promotion d'une plus grande transparence dans les contrats, le développement d'un cadre règlementaire pour l'exploitation des ressources minières, la création d'un fonds de compensation environnementale et la soumission de données

numériques, y compris de données bathymétriques. Une séance spéciale a été consacrée à une présentation par le Comité international de protection des câbles, suivie d'une discussion sur des points qui pourraient présenter un intérêt mutuel pour le Comité et les contractants, ainsi que sur les aspects d'une éventuelle collaboration future.

La réunion s'est aussi intéressée aux types de données sur les grands fonds marins que les contractants pourraient contribuer à la base de données DeepData de l'AIFM afin d'assurer une protection efficiente de l'environnement et améliorer la transparence, et des questions relatives aux rapports annuels et aux examens périodiques ont également été abordées.

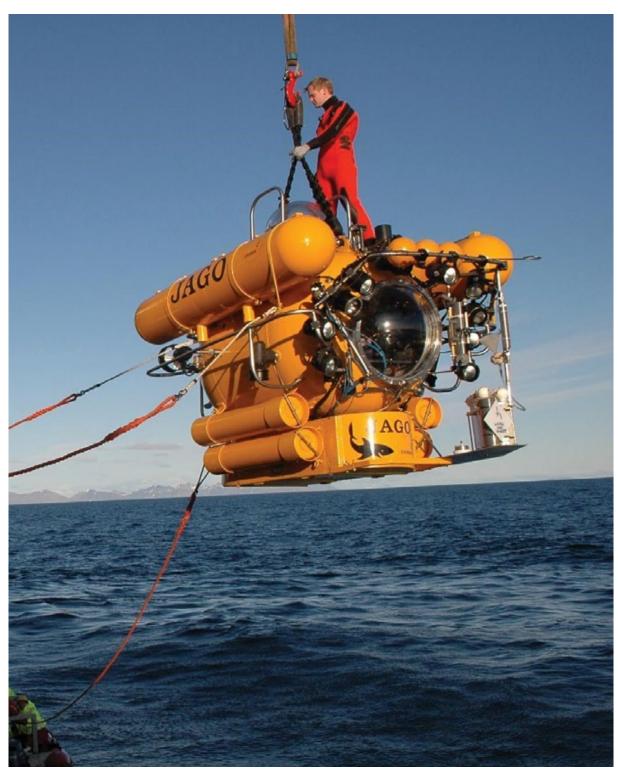


Photo: GEOMAR

